

Législateurs,

Le grand bailliage de Berg-Zabern, composé de plus de dix villages, appartenant au duc des Deux-Ponts, las de se voir encore esclave d'un prince et de ses satellites, au milieu d'un peuple libre et heureux, encouragé par les victoires des armes de la liberté française, a tout d'un coup rompu les fers de l'esclavage affreux dans lequel il gémissait, et se présente libre devant les augustes représentants de la nation française, pour leur témoigner sa reconnaissance pour les grands bienfaits qu'ils préparent aux peuples, et pour leur demander la réunion avec la République.

Pénétrés des mêmes sentiments que la Savoie, nous vous manifestons les mêmes désirs, et nous nous engageons aux mêmes devoirs. Déjà comme eux, nous avons juré de maintenir de toutes nos forces la liberté et l'égalité, et de mourir à nos postes ; la cocarde tricolore orne nos têtes et le sein de nos femmes et filles ; l'arbre de la liberté est planté au milieu de la ville de Berg-Zabern et dans les villages de la campagne ; nous nous sommes procuré vos sages décrets, qui nous servent de règle invariable dans l'administration nouvelle de nos affaires publiques; et pour ne pas manquer de fonctionnaires patriotes, nous nous sommes adressés à la municipalité de la ville de Landau à trois lieues de chez nous, pour obtenir les instructions nécessaires à élire nos municipalités ; et c'est par ses bons offices qu'une députation de plusieurs citoyens, prise du sein de la société patriotique, nous a été envoyée, sous l'assistance de laquelle nous avons formé nos conseils généraux des communes.

Représentants, la nature même et notre situation locale nous ont fait frères des Français ; il nous serait impossible de porter plus longtemps le caractère d'esclaves, et servir de chiens de chasse à notre tyran, au milieu des hommes libres dont nous sommes entourés. Non, nous nous ensevelirons plutôt avec nos familles sous les ruines de nos maisons, que de retomber dans l'ancienne misère que les oppresseurs inhumains nous avaient préparée : agréez notre sollicitation pour la réunion avec le pays de la liberté, et vous verrez que nous sommes dignes de porter le nom de Français.

Législateurs, déclarez à l'Univers que tous les peuples qui secoueront le joug du despotisme, et désireront la protection des Français, et la réunion avec leur République, seront protégés et reconnus pour Français. Vous verrez que ce sera le dernier coup fatal pour tous les tyrans ; car les peuples, surtout nos voisins Palatins, et tous les sujets pitoyables des petits princes du Saint-Empire, n'attendent que ce moment désiré, pour rompre leurs chaînes ; et ce n'est que par crainte de succomber, faute de votre assistance, qu'ils ne l'ont pas encore fait.

Oui, représentants, cette déclaration seule remportera la victoire complète sur tous les tigres couronnés, et accélérera leur ruine totale.

Vainement diront-ils que c'était contre votre déclaration formelle de renoncer à toute conquête : car une chose qui se rend d'elle-même n'est point conquise.

C'est donc au nom de nos commettants, que nous vous prions d'accorder notre prière ; mais c'est au nom de l'humanité que nous vous prions de la délivrer, de cette manière, des maux insupportables qui l'accablent, et ce seront les races futures qui vous en sauront grâces.

Le conseil général de Berg-Zabern, ainsi que tous les maires des villages, expressément députés à cet effet par leur concitoyens.

Berg-Zabern, le 10 novembre 1792, l'an 1^{er} de la République.